



Charente-Maritime : la fibre pour tous à l'horizon 2022

vendredi 26 janvier 2018, par [lpe](#)

Le lancement officiel a été fait le 18 janvier dans les locaux du Conseil départemental de Charente-Maritime : c'est l'opérateur Orange qui a été choisi via une délégation de service public signée en octobre dernier pour couvrir 100% du territoire départemental [1] en fibre optique.

Orange est chargé de la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation du réseau fibre pour une durée contractuelle de 25 ans. A ce titre, la Charente-Maritime est quelque peu en avance sur les autres départements de Nouvelle-Aquitaine car le chantier est de taille ! Si les zones urbaines et notamment l'agglomération de La Rochelle sont déjà pourvues ou ne rencontrent pas de réticences des opérateurs, il est évident que le raccordement d'un hameau, voire d'une maison isolée n'est pas une opération des plus rentables pour les professionnels des télécoms. D'où cet accord qui permettra à terme via 450000 prises au total, de permettre à chacun d'accéder à la fibre optique FttH (Fiber to the home). *"Nous avons fait ce choix de la fibre plutôt que celui de la montée progressive en débit adopté par d'autres collectivités"* a précisé le président du Département Dominique Bussereau. Orange compte déjà 400 salariés dans le département et 5 boutiques. Opérateur historique, il s'engage ainsi à fournir un service de qualité, une attente forte pour de nombreux usagers.

Pour le vice-président de Nouvelle-Aquitaine, Bernard Uthurry, qui avait fait le déplacement, *"Dans cette région XXL, la plus peuplée mais la moins dense, c'est un vrai sujet en termes de développement économique. Cette démarche, que l'on retrouve aussi en Gironde et dans les Pyrénées Atlantiques, rejoint notre challenge de cibler les territoires qui ont le plus besoin d'infrastructures et d'accompagnement."*

Pour ce grand projet, le Département va investir 10,8 millions d'euros, la Région 4,7 millions d'euros, l'Etat 15,6 millions d'euros et l'Union Européenne 14,5 millions d'euros (fonds FEDER et FEADER). Face à cette contribution publique de 45,6 millions d'euros, Orange finance 281 millions d'euros ; un engagement qui a certainement été décisif dans le choix de l'opérateur et qui, par ailleurs, va exonérer de toute contribution les intercommunalités.

Outre un débit permettant des utilisations domestiques plus complètes : TV, jeux, utilisation simultanée... (plus de 100Mb/s contre 30Mb/s pour un très haut débit), la fibre a l'avantage d'être plus résistante et durable (50 ans au moins), moins chère que le cuivre ADSL et plus constante dans ses performances. Pour les entreprises, les gains de productivité sont évidents.

Pour cette installation qui va concerner 270000 foyers en Charente-Maritime, plus de 17000km de fibre vont être déployés ce qui représente du travail pour 465 salariés en équivalent temps plein par an pour Orange et ses sous-traitants, 80000 heures d'insertion sociale et 12000 heures de formation.

Le déploiement de ce chantier va s'étaler jusqu'en 2022 avec une priorité pour les communes les moins bien équipées jusqu'ici.

Notes

[1] Hors zone AMII : Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (56 communes fibrées sur fonds privés dans les Communautés d'agglomération de La Rochelle, Rochefort, Saintes et dans la ville de Royan)